



**SOCIETE DE GESTION ET  
D'EXPLOITATION DE L'AEROPORT  
INTERNATIONAL DE CONAKRY**  
BP 3126 - Gbessia – Conakry– République de Guinée

## AVIS D'APPEL D'OFFRES)

Conakry, le 14 Juin 2019

### **Consultation Internationale pour la réhabilitation et l'extension du Réseau Incendie Armé (RIA) de l'Aéroport de Conakry Gbessia**

**Le Directeur Général**

*Aux sociétés soumissionnaires :*

1. La **SOGEAC**- BP 3126 - Gbessia – Conakry – République de Guinée - ci-après désigné « le **Maître d'Ouvrage** » invite les Entreprises intéressées à présenter une offre pour les « **travaux de réhabilitation et d'extension du Réseau Incendie Armé (RIA) de l'Aéroport de Conakry Gbessia** », prévus en un lot unique.
2. Chaque dossier d'Appel d'Offres (et exemplaire supplémentaire) peut être obtenu sur support « papier + informatique » moyennant paiement d'un montant unitaire non remboursable de « **5,000,000 GNF** » auprès du **BAEC scp** - Résidence Le Corail – H202 - Conakry – Dixinn - Cameroun – (+224) 664 241 795 / 628 017 102 - baec-central@baec-scp.com ; **du 20 juin 2019 au 05 juillet 2019**.
3. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant de **150 millions de GNF d'une durée de validité de 120 jours** et doivent être remises en 3 exemplaires dont 1 original et 2 copies au siège de **SOGEAC** le ou avant le **05 août 2019 à 12 heures**. Elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **même jour à 14h00**.
4. L'attribution du marché de travaux doit être rendue effective avant le **05 septembre 2019**.
5. La durée d'exécution des travaux est de **8 mois maximum**, quel que soit le mode d'exécution des travaux retenus par le soumissionnaire.
6. Il est ordonné aux soumissionnaires de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir du maître d'ouvrage l'attestation correspondante, condition éliminatoire.
7. Ils doivent demander tous les renseignements complémentaires qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et la signature d'un marché pour l'exécution des Travaux, auprès du Maître d'œuvre, le Cabinet **BAEC scp** à l'adresse ci-dessus.
8. Une unique visite guidée des lieux sera organisée, dans la seconde semaine de juillet 2019. La date et l'heure exactes seront transmises aux soumissionnaires par le **BAEC scp**.
9. Aucune association entre les entreprises soumissionnaires n'est autorisée pour réaliser les travaux.
10. Certains matériels à mettre en œuvre proviendront obligatoirement de certains fabricants spécialisés et de bonne renommée, notamment pour les lots techniques électricité et sécurité, et les soumissionnaires se mettront en rapport professionnels avec ces derniers.

**Le Directeur Général**